

des crédits pour fins de guerre et de démobilisation. Toutes ces questions et toutes celles qui s'y rattachent méritent une étude attentive et bienveillante de la part de la population canadienne. Elles constituent un progrès réel, encore qu'insuffisant, vers un monde plus pacifique et plus stable. Le Parlement, le Gouvernement et tous les honorables députés pour qui le bien-être futur du monde dépend de l'organisation de la sécurité collective, sous une forme ou sous une autre, ont le devoir de se charger de l'obligation solennelle d'expliquer la charte à la population canadienne et de demander à cette dernière, d'un bout à l'autre du pays, d'appuyer à fond et de tout cœur la sécurité collective dans la mesure ou elle nous est offerte, dans l'espoir qu'elle sera plus efficace à l'avenir. Je dirai même qu'à mon avis, les députés peuvent faire plus dans ce domaine que le Gouvernement et qu'un organisme qui ne relève pas de l'Etat peut aussi faire plus que le Gouvernement. J'invite fortement les membres de la Chambre à aider l'organisation déjà établie au Canada en vue de renseigner l'opinion publique sur la nécessité d'appuyer la Charte des Nations Unies. Je veux parler, cela va de soi, de la Société des Nations Unies.

Je ne dois pas retenir davantage l'attention de la Chambre. En terminant, je résume l'idée qui se dégage de mes observations, à savoir qu'au nom de la CCF,—dont je suis l'interprète autorisé cet après-midi,—je vois dans la charte une promesse pour l'avenir. Je déclare à la Chambre qu'ici-même, au moment de la mise aux voix, et dans le pays, plus tard, nous appuierons la charte à fond, non pas parce qu'elle nous satisfait pleinement, mais parce qu'elle constitue le meilleur accord possible à l'heure actuelle.

Au cours de la guerre les Nations Unies ont atteint un degré élevé de collaboration. Celle-ci doit se perpétuer pendant les années de paix. La discussion libre, dans la mesure où elle est sincère et franche, loin de nuire, aidera à l'entente entre les nations.

Le conseil des ministres des Affaires étrangères réunis dernièrement à Londres nous offre un exemple de discussion libre. Plusieurs y ont vu un sujet d'alarme, mais à son départ de Londres M. Molotov a adressé à M. Ernest Bevin un message cordial dont j'extrais le passage suivant:

Nous avons confiance que la guerre contre nos ennemis communs s'étant terminée par la victoire, notre collaboration future dans l'intérêt des peuples de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique et en vue de l'affermissement de la paix dans le monde continuera et, qu'ayant surmonté les difficultés temporaires que nous

rencontrons sur notre route, nous réussirons à conjuguer nos efforts afin de réaliser ce grand objectif.

Voici un extrait de la réponse de M. Bevin:

Je partage votre confiance dans notre future collaboration dans l'intérêt des peuples de l'Union soviétique et de la Grande-Bretagne et en vue de l'affermissement de la paix dans le monde. Nous pouvons, comme vous dites, rencontrer des obstacles sur notre route, mais la cause que nous servons est si noble que rien ne doit nous arrêter dans la poursuite de ce haut idéal. Dans tout l'univers, l'humanité veut la paix, la restauration économique et un plus haut niveau d'existence. Voilà le premier objectif que nous devons réaliser.

Si la conférence des ministres des Affaires étrangères a échoué momentanément, l'échange de messages entre M. Bevin et M. Molotov, dû à l'initiative du commissaire russe, fait naître de grands espoirs, d'entente future. C'est parce que nous croyons que la Charte constitue une étape vers la réalisation de ce que M. Bevin appelle à juste titre son objectif primordial que nous en appuyons l'approbation immédiate. Mais en adoptant cette attitude, monsieur l'Orateur, nous faisons confiance à l'avenir, convaincus qu'un jour l'humanité établira le régime démocratique sur un plan international et lui confiera les pouvoirs nécessaires au maintien de la paix, au règne de la justice économique et à l'égalité de chances de succès parmi toutes les nations du monde, indépendamment de toute question de race, de croyance, de langue ou de couleur. Ce jour peut être éloigné, très éloigné même, mais je suis convaincu qu'il viendra et que le monde aura alors un gouvernement sur le plan international et que les hommes, établissant une telle institution sur les fondements démocratiques avec voix égale pour tous dans les affaires mondiales, apporteront la sécurité et la justice universelle dans la paix universelle. Peut-être alors les paroles du prophète d'autrefois se réaliseront-elles vraiment:

Alors, de leurs épées ils forgeront des socs de charrue et de leurs lances des serpes! Une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et l'on ne s'exercera plus à la guerre. Chacun habitera sous sa vigne et sous son figuier, sans que personne vienne l'inquiéter.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les trois derniers discours. Pendant que l'honorable député de Rosetown-Biggar (M. Coldwell) prononçait son discours avec tant de sincérité, je me disais qu'il est bon que nous ne pensions pas tous dans le même sens, car alors nous ne penserions pas vraiment. En conséquence, il est de mon devoir de soumettre quelques considérations sur l'autre aspect de la question dont on n'a pas parlé jusqu'ici dans le débat.

[M. Coldwell.]